



EDITO

CONTRE TOUTES LES EXCLUSIONS MOBILISONS-NOUS

Edito	page 1
Sud 1er syndicat de Caen la mer	page 2
Représentativité et syndicalisme	page 3
Semaine contre la précarité dans l'éducation	page 4
La santé, l'action sociale, la protection sociale	page 5
Chômage, la courbe augmente la colère aussi !	page 6
Notre avenir se construit par nos luttes !	page 7
Services publics, fonction publique	page 8
Retraites : contre leurs mauvais coups, organisons-nous !	page 9
Marche contre le chômage, du 15 juin au 6 juillet	page 10
Non à l'extinction du corps des contrôleurs du travail !	page 11
Forum Social Local	page 12
Calendrier Congrès national de Solidaires	page 13
Formation Syndicale 2013	page 14
Loi Fioraso : un nouveau coup dur pour les universités	page 15

Un de nos militants, Clément Méric, membre de Solidaires Etudiant Syndicat de Lutte, vient de mourir à cause de la bête immonde. Elle n'est pas morte et elle est même entrain de reprendre des forces. Là, il s'agit de fascistes clairement identifiés comme tel. Mais suffit-il de dissoudre quelques groupes d'extrême-droite pour régler le problème ?

Des maltraitements opérés par des lycéens d'un lycée de Lisieux sur l'un des leurs, le conduisent au bord du suicide parce qu'il est homosexuel. La campagne immonde contre le mariage pour tous dont la droite a fait ses choux gras a fait ressurgir la haine et l'exclusion.

A Caen, des familles avec enfants, parfois en bas-âge, des malades, sont mises à la rue, n'obtenant pas d'hébergement ou le renouvellement de leur hébergement alors que c'est une obligation légale de l'Etat.

Le chômage explose et les lois votées en 2005 et 2008 font du chômeur un « suspect » amené à se justifier sans cesse. Aussi, à l'angoisse de ne pas retrouver d'emploi s'ajoute la menace de se faire radier et de se retrouver sans ressources.

La précarité se développe générant insécurité et conditions de travail déplorables. Les licenciements se multiplient.

Bientôt, les retraites déjà bien mises à mal, vont subir de nouvelles régressions. L'accès aux

soins ne cesse de se dégrader.

La bête immonde s'alimente des politiques d'austérité qui génèrent pauvreté, misère et insécurité.

Il est urgent de mettre un coup d'arrêt aux politiques d'austérité qui sévissent partout en Europe.

Lors du Forum social local, l'intervention d'un médecin grec a mis en lumière le délabrement du système de santé public et des actions de solidarité concrète du peuple grec. Un exposé passionnant, qui pourrait nous inquiéter dans la mesure où ce pourrait être l'avenir que nous préparent les politiques mises en œuvre un peu partout en Europe, mais encourageant au regard des formes de solidarités et d'organisations autogestionnaires qui se développent aujourd'hui.

Il est de notre responsabilité, en tant que syndicalistes, non seulement de nous battre contre l'égalité des droits et l'arrêt de toutes les exclusions mais plus généralement, de nous mobiliser aux côtés de toutes les forces de transformation sociale pour lutter contre les politiques de régression sociale et combattre ensemble la bête immonde qu'est le fascisme. Mais il est de notre responsabilité aussi de clairement identifier l'ennemi : le premier ennemi c'est la politique d'austérité mise en place par le gouvernement précédent et continuée voire aggravée par le gouvernement actuel.

Le syndicat Sud est premier partout avec une progression de + 6% au Comité Technique (équivalent CE), se maintient en CAP B (technicien) 43,4 % malgré 5 listes et progresse nettement de 5% chez les ouvriers (catégorie C) malgré 5 listes ce qui était nouveau. La lutte a payé pour Sud fidèle à ses valeurs de démocratie, de solidarité et d'unité.

Par contre une poussée des réformistes est à remarquer (+ 10% pour l'Unsa et 2ème syndicat) la Cfdt se maintient uniquement en CT.

Les syndicats de luttes restent majoritaires (52%) (Sud et Cgt)

Ce résultat montre clairement que la lutte des classes bat son plein. Les agents de catégories C et B ont massivement choisi le syndicalisme de lutte (Sud, CGT) alors que les cadres plébiscitaient le seul syndicat réformiste (UNSA) présent en CAP A. Pendant, qu'en décembre, seuls Sud et CGT étaient auprès des agents de collecte des ordures ménagères en grève, d'autres préparaient les élections professionnelles pour accompagner l'Administration dans ses projets défavorables aux agents. Attitude somme toute très logique pour des syndicats qui ont voté, dans les bureaux du Medef, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) qui donnera plus de souplesse aux patrons pour licencier, faire travailler plus et payer moins les salariés. Attitude logique pour des syndicats qui se désintéressent totalement du sort des précaires qui travaillent pour l'agglomération depuis des années.

Sud fait 33% et obtient 2 sièges au Comité technique (+ 6%)

CAP B 43,4 % et 2 sièges

CAP C 34,4% (+ 5%) et 2 sièges

Soit 16 élus en tout

La CGT obtient 1 siège au CT, à la CAP A, CAP B et CAP C et fait 19 % au CT

L'Unsa 2 sièges au CT, 2 en CAP A, 1 en CAP B, 1 en CAP C

la Cfdt 1 siège au CT, 0 en CAP B, 1 en CAP C



Représentativité et syndicalisme

Nous n'avons pas à rougir des résultats que nous avons obtenus pour le calcul de la représentativité des organisations syndicales de salarié(e)s, dans le secteur privé. Mieux que cela, ils doivent nous encourager à continuer l'effort d'implantation dans les entreprises, non pas parce que le franchissement des 8% d'électeurs est notre GRAAL, mais parce que la reconnaissance de notre représentativité participera à une évolution d'un rapport de force qui sera nécessaire pour inverser la tendance aux replis sur soi, à l'acceptation par les salarié(e)s, les retraité(e)s, les précaires, qu'ils doivent accepter les sacrifices qui seraient soi-disant nécessaires face à une crise qui est présentée comme désincarnée.

La crise, c'est la leur, elle est à ceux et celles qui se réclament du libéralisme qu'il soit ordinaire ou social, et le syndicalisme que nous défendons y apporte des solutions. En premier lieu, le partage des richesses mais également que chacune, chacun se convaincs que, ensemble, nous représentons une force qui peut changer le cours des choses, de l'atelier ou du service, aux enjeux de société, en passant par les entreprises et les fonctions publiques.

Certes, nous n'avons pas encore franchi le pas de la reconnaissance de notre représentativité dans le champ interprofessionnel du privé, mais nous le sommes dans les trois fonctions publiques et nous le sommes également dans le champ de quarante trois conventions collectives.

Nous le sommes majoritairement dans des « petites », celles qui sont peu traversées par une pratique syndicale forte. Cela démontre que notre syndicalisme, non pas un nouveau syndicalisme, mais un syndicalisme qui se réclame de la tradition syndicale de combat, est reconnu par les salarié(e)s dès lors qu'il s'appuie sur des équipes actives, vivantes, au plus près des salarié(e)s.

Mais nous le sommes également dans des « grandes », telles la convention de la métallurgie bas-normande ou la convention des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (*dite convention collective 66, année de sa création*).

Pour le premier exemple, saluons le travail d'implantations de nos camarades de Renault Trucks ; pour le second, rappelons-nous de la mobilisation de SUD santé sociaux pour refuser avec opiniâtreté la mise en cause de cette convention.

Quand nous « faisons » globalement un peu plus de 3,7% des votes au cours de ces quatre dernières années d'élections dans les entreprises du privées, alors que les règles d'implantations venaient de s'assouplir, -sans plus-, avec la possibilité enfin de nommer un Représentant de la Section Syndicale pour toute organisation syndicale présente depuis plus de deux ans sur le secteur professionnel ou géographique, nous pouvons considérer que ces 3,7% de votes feront des petits car nos implantations vont « forcer », comme toutes belles plantes et qu'elles en appelleront d'autres dans les quatre ans à venir.

A nous de forcer encore le cours des choses en affirmant plus encore notre volonté de syndicalisation et en développant notre offre de formations syndicales pour faire partager nos valeurs et notre savoir faire à celles et ceux qui choisissent notre syndicalisme.

C'est un objectif d'autant plus, important au moment où la première génération qui a construit Solidaires et ses syndicats s'apprête ou vient de partir en retraite et qu'il faut se préparer à passer les relais.

Mais c'est surtout la volonté de développer un syndicalisme de lutte, un syndicalisme qui pèse pour transformer cette société à bout de course, cette société injuste et qui exclue.

Semaine contre la précarité dans l'éducation

La situation des travailleurs/travailleuses précaires est insupportable dans la Fonction Publique et plus particulièrement dans l'Éducation Nationale où pas moins de 170 000 précaires, tous corps de métiers confondus, travaillent à nos côtés. La situation aurait pu évoluer favorablement depuis un an avec le changement de gouvernement mais force est de constater qu'il n'en est rien :

- nous ne pouvons nous contenter de l'actuelle loi prétendant résorber la précarité, dite loi Sauvadet du 12 mars 2012, qui exclut de fait la plupart des contractuel-le-s de l'Éducation Nationale et qui ne concerne en réalité que 17% de ces non-titulaires et seulement celles et ceux en poste au 31 mars 2011!

- le recrutement de travailleurs/travailleuses précaires continue d'augmenter avec de nouveaux contrats qui font leur apparition et d'autres qui perdurent (*contractuel-le-s professeur-e-s, contrat d'avenir professeur, contrats aidés pour accompagner les enfants en situations de handicap, vacataires...*).

Les conditions d'exercice et de rémunération de ces personnels, qu'ils/elles soient en remplacement ou placés dès la rentrée sur des postes vacants du fait de la pénurie de personnels titulaires, n'ont cessé de se dégrader. Les besoins sur ces emplois sont évidents et pérennes, il est donc insupportable de voir ces personnes vivre dans des situations de précarité intenable, et c'est notamment pourquoi nous demandons leur titularisation sans condition.

C'est pourquoi, le mercredi 5 juin, la fédération SUD Éducation a appelé tous-tes les collègues (*titulaires ou non*) et les militant-e-s à se rassembler devant les rectorats ou les Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (*DSDEN*) de toutes les académies de France pendant que des délégations étaient reçues pour évoquer les conditions de travail alarmantes des personnels non-titulaires, peser sur le renouvellement des contrats, et affirmer notre volonté d'aboutir à la transformation de tous ces contrats précaires en emplois définitifs .

Dans le Calvados

Comme chaque année, nous avons organisés deux stages en collaboration avec Solidaires Précaires Chômeurs à destination des personnes qui sont en contrats aidés ou en CDD dans les écoles du Calvados. Ces personnes s'occupent essentiellement de l'intégration des enfants handicapés pour 600 / 700 € par mois et sans formation digne de ce nom. Cela nous a permis d'élaborer avec elles les revendications que nous avons portées lors du rassemblement du 5 juin. Une prochaine initiative est prévue en intersyndicale à la préfecture.

Nous rencontrerons le Recteur fin juin afin de porter les revendications de tous les précaires de l'académie.

A l'université, les difficultés budgétaires, amplifiées dans ses effets par la loi sur l'autonomie de 2007, continuent de se répercuter sur le personnel et les usagers, mais à un niveau encore jamais atteint (*suppression de diplômes, gel des postes*). Et la situation ne semble pas être en mesure de s'améliorer, au regard notamment des options choisies par le gouvernement Hollande dans le projet de loi Fioraso qui privilégie encore le désengagement de l'Etat. Mais cela ne se fera pas avec l'assentiment des personnels qui commencent à s'organiser, avec le soutien de Sud, pour lutter et défendre le service public de l'enseignement supérieur et de recherche : création d'un collectif de jeunes chercheurs contre la précarisation, mobilisation nationale contre le projet de loi Fioraso



La santé, l'action sociale, la protection sociale, **malades des plans d'austérité.**

Quand les grands penseurs de l'idéologie libérale annoncent qu'il faudra bien se serrer la ceinture, comprenez, qu'une fois de plus, ils ne pensent pas à la leur mais à celle des plus fragiles, ceux et celles que les initiateurs du Programme National de la Résistance ont voulu protéger en instaurant le système de protection sociale qui a accompagné et surtout dynamisé les « trente glorieuses », ces années où la France et l'Europe se sont reconstruites, en partant d'une situation économique et sociale des plus précaires après une guerre désastreuse, où la plupart des patrons avaient choisi la voie de la collaboration.

Ce n'est pas que la quatrième ou cinquième puissance économique du monde n'est plus en capacité de garder et de faire prospérer son « modèle social », -ce qui était possible en 1945 l'est encore plus aujourd'hui, d'évidence !-, non, c'est que le profit appelant le profit, pourquoi utiliser une partie du PIB (produit Intérieur Brut) à financer l'accès à la santé, l'action sociale, la protection sociale, alors que l'argent utilisé pour ce faire serait tellement mieux dans la poche des financiers.

D'autant que, d'attaque en attaque, avec la mise en cause des retraites, du réseau des hôpitaux publics, ils comptent sur l'effritement des ripostes collectives.

Alors pour les détromper, il est urgent d'agir, - une fois de plus- parce que chaque jour, de plus en plus de gens renoncent aux soins, parce que les droits sociaux sont de plus en plus bafoués, parce

que les prises en charge du handicap et de la perte d'autonomie deviennent inaccessibles, d'autant que ces dernières sont pour la plupart à la charge des Départements, asphyxiés financièrement par les lois successives de la décentralisation, quand bien même leurs Conseils auraient la volonté politique d'assumer leurs obligations, ce qui n'est que rarement le cas.

Ce désengagement de l'Etat, de la Sécu aux ordres dorénavant du parlement qui contrôle et impose les budgets, et des Conseils généraux se traduit par la suppression d'emplois, la dégradation des conditions de travail, l'étranglement financier des structures hospitalières, médico-sociales et sociales et conduit à leurs restructurations pour économiser encore et encore au détriment de la qualité d'accueil ou par leurs fermetures. Aujourd'hui les conventions collectives du secteur sont mises en cause ou tout simplement dénoncées par les employeurs à l'instigation des financeurs et des pouvoirs publics !!

Alors ça suffit !! Les 50 organisations signataires de Notre Santé en Danger, dont Solidaires, la fédération SUD Santé sociaux et la Fédération SUD Protection Sociale ont appelé à une manifestation à PARIS le 15 juin avec le soutien des organisations du Front de gauche.

Ils exigent un financement de la protection sociale et de la sécurité sociale à la hauteur des besoins et un grand service public de santé et d'action sociale.

Le Conseil général de l'ORNE retire, sans préavis, des moyens de fonctionnement à la SAUVEGARDE de l'Orne, et fait matraquer les salarié(e)s venus demander des explications

L'ADSEAO, (*la Sauvegarde de l'Orne*), qui emploie une centaine de salarié(e)s a été, début 2012, chargée par le conseil général de l'ORNE d'expérimenter la mise en œuvre d'un Service Educatif en Milieu Ouvert. Expérience concluante puisque dans un premier temps le Président LAMBERT pérennise par courrier l'action, avant de revenir sur cette décision, courant Mai. Il évoque certes, des difficultés de dialogue avec la direction de l'ADSEAO, (*la dame est imbuvable, ce qui a conduit les nouveaux élu(e)s CE à démissionner de leur mandat*) mais surtout la mise en place d'un service similaire au sein du CG pour un coût moindre avec une « productivité » plus importante (*Un suivi pour 20 jeunes au lieu de 15 initialement prévu dans le projet de l'ADSEAO*).

En agissant ainsi, non seulement il contribue au licenciement prévisible des 5 travailleurs sociaux embauchés pour le service SEMO mais en plus il leur pique en quelque sorte leur technicité puisque c'est leur projet qui

sera mis en œuvre à moindre coût. Le Conseil général de l'Orne est habitué de cette méthode de remise en cause des budgets des structures sociales et risque d'être inspirateur du fait auprès d'autres conseil généraux.

Les salarié(e)s venus demander des explications se sont fait matraqués, gazés par les vigiles du conseil général. Soutien à leur action et respect pour leur courage.

Lambert, ex-Ministre du budget de SARKOSY a une vision très libérale pour appliquer les obligations qui lui sont faites quand il est président du conseil général ; La loi lui impose certes, la Protection de l'enfance et l'action sociale plus généralement mais il le fait à moindre coût, quitte à ne pas financer à la hauteur des conventions collectives les actions qu'il délègue au secteur privé associatif .. et si les salarié(e)s demandent des explications, il les fait matraquer.

Chômage, la courbe augmente la colère aussi !

Dans le cadre de la Marche Nationale des Chômeurs et Précaires avec les associations de chômeurs AC!, APEIS, MNCP, le DAL, la FSU, le SNU pôle

Rassemblement Jeudi 20 juin 17H30 Place Bouchard

Une spirale sans fin?

En 1968 100 000 chômeurs

1976 1 000 000

1981 2 000 000

1996 3 000 000

Aujourd'hui: 5 348 500 inscrits (+9,4% en un an) à Pôle Emploi (hors DOM-TOM) qui ne propose que 43 offres pour 1000 demandeurs d'emploi. Doit-on sanctionner les autres qui ne trouvent pas d'emploi ? Dans les choix stratégiques de Pôle Emploi c'est le contrôle qui se développe au détriment de moyens humains pour l'indemnisation .

Non, le chômage n'est pas une fatalité!

Pour le combattre efficacement il faut:

- ◆ interdire les licenciements boursiers.
- ◆ abaisser la durée du temps de travail à 32 heures.
- ◆ pénaliser fortement les entreprises qui ont recours au travail précaire.
- ◆ développer les services publics en créant des emplois statutaires correspondant aux besoins de la population.

La montée du chômage, c'est l'échec des politiques économiques et sociales menées par les gouvernements successifs: c'est autour du demandeur d'emploi que l'étau s'est resserré de plus en plus. Les lois votées en 2005 et 2008 font de lui un « suspect » amené à se justifier sans cesse. Aussi, à l'angoisse de ne pas retrouver d'emploi s'ajoute la menace de se faire radier et de se retrouver sans ressources.. Nous disons stop à ce système qui engendre souffrance et désespoir.

Les 20 et 21 juin le gouvernement organise une Conférence Sociale avec les organisations patronales et syndicales. Six tables rondes sont prévues: aucune sur le chômage de masse que subissent la France et l'Europe!! Bien sûr les associations de chômeurs ne sont pas invitées..

Exigeons un plan d'urgence pour les chômeurs et les précaires

- Abrogation des lois 2005 et 2008 et une nouvelle loi sur les droits des chômeurs.
- Arrêt des radiations et moratoire sur les indus*.
- Déclenchement automatique d'une allocation de solidarité (ASS ou RSA) pour tous les fins de droits.
- Rétablissement de l'Allocation Équivalent Retraite (AER) dans son intégralité et de la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE).
- Mise en place d'un revenu pour les jeunes sans emploi dès la sortie du système scolaire.
- Augmentation des minima sociaux: aucun revenu sous le seuil de pauvreté.
- Un système unifié et universel d'indemnisation .
- Une réduction du temps de travail à 32 H avec embauche.
- Accès à des formations choisies, qualifiantes et rémunérées.

*indus: sommes réclamées suite à une erreur de calcul d'indemnité de Pôle Emploi

UNEDIC

A l'automne la convention Unedic qui régit les règles d'indemnisation sera renégociée entre le Medef et les « 5 syndicats représentatifs. » Au prétexte du déficit le Medef avance déjà ses pions: dégressivité (baisse tous les trimestres par exemple) des allocations et diminution de la durée d'indemnisation.

Autrement dit pour le Medef il n'est pas question de toucher aux profits en augmentant les cotisations, c'est aux chômeurs de payer la crise puisque le montant des recettes (cotisations patronales et salariales) est moindre du fait de l'augmentation du chômage.

Les associations de chômeurs doivent participer à cette négociation.

Notre avenir se construit par nos luttes !

Il y a un an, nous écrivions « *quelle que soit l'issue des élections, le changement dépend de nous, de notre volonté et de notre capacité à faire plier le patronat, les puissances d'argent, et les gouvernements qui veulent nous faire payer leur crise* ». Ceci est toujours d'actualité. Contrairement à ce que véhiculent les média, notre problème n'est pas la côte de popularité présidentielle ou le nom du Premier ministre. La montée du chômage et de la pauvreté, les scandales financiers à répétition et le discrédit des « élites » politiques provoquent la montée de l'extrême droite et de ses idées nauséabondes.

Dans ce contexte, le mouvement syndical qui s'inscrit dans la transformation sociale a une responsabilité importante.

Nous devons proposer des réponses alternatives, porteuses d'un nouveau modèle social, articulant garanties sociales et transition écologique, combinant productions socialement utiles et préservation des biens communs, dans le cadre d'une démocratie sociale refondée.

Face aux patrons qui nous exploitent, face au gouvernement qui les appuie et attaque services et fonctions publics, le changement passe par nos actions collectives, par les luttes sociales : A nous de décider et d'agir !

Imposons un autre partage de la richesse, pour cesser de voler celles et ceux qui la produisent par leur travail !

La crise ? Mais les patrons se portent bien !

Patrons et actionnaires des entreprises privées prennent prétexte de « la crise » pour augmenter leurs bénéfices. On nous rabâche que la situation est difficile, qu'il faut faire des efforts ; celles et ceux qui résistent sont vilipendé-es et réprimé-es. En réalité, il s'agit de nous imposer un renoncement à nos droits, à nos acquis sociaux, pour que prospèrent les profits d'une minorité.

Les licenciements se multiplient : la compassion ministérielle n'est pas la réponse dont ont besoin les salarié-es ; il faut des actes :

- Ponctionner les actionnaires qui se sont enrichi-es durant des années en profitant du travail de celles et ceux aujourd'hui menacé-es de licenciement.
- Suspendre les licenciements et imposer le droit de véto des représentant-es du personnel sur les licenciements collectifs. Rendre obligatoire les Comités d'Entreprise dans les entreprises de moins de 50 salarié-es.
- Créer un statut du salarié, applicable à tous et toutes et financé par un fonds patronal mutualisé, pour garantir le maintien du salaire entre deux emplois et pendant les formations de reconversion.
- Réduire le temps de travail (pas les salaires) pour éliminer le chômage.
- En finir avec les CDD, le temps partiel imposé, les stages non rémunérés, et ainsi lutter contre la précarité.
- Abroger la loi de flexibilité issue de l'accord rédigé par le MEDEF et cautionné par CFDT, CFTC, CGC, UNSA.



Les licenciements, la flexibilité, les conditions de travail détériorées, ce n'est pas la fatalité !

Partout en France, il y a des salarié-es en lutte. Le rôle des organisations syndicales est de les soutenir, de les coordonner, de créer un débouché national inter-professionnel pour les unifier.

Licenciements, flexibilité, salaires de misère et pendant ce temps-là

Le patrimoine professionnel de Bernard Arnault, patron de LVMH, représente 21,2 milliards d'euros. Il faudrait à un-e smicard-e 1,6 million d'années pour gagner cette somme. Et encore il ne s'agit que de son patrimoine professionnel...

Services publics, fonction publique : il faut rompre avec la politique de casse



Les effectifs de la Fonction publique et des entreprises publiques diminuent encore : le gouvernement continue de supprimer des emplois, aggravant le chômage des jeunes. Il recrute, temporairement et en nombre insuffisant, d'autres jeunes qu'il précarise dans les administrations et services publics.

Poursuivant la tâche à laquelle tous les gouvernements depuis 25 ans s'attèlent, il prévoit de laisser la place aux intérêts privés dans plusieurs entreprises publiques.

Dans la Fonction publique, l'Etat-patron impose 5 années de blocage des salaires, précarise l'emploi et poursuit les restructurations.

Une alternative est possible :

- Renforcer les services publics, revenir sur les privatisations des précédents gouvernements.
- Avec les emplois statutaires et les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins collectifs sur tout le territoire.

Dans la Fonction publique et dans plusieurs entreprises publiques, des initiatives revendicatives nationales et unitaires se construisent. Les syndicats Solidaires en sont toujours partprenantes et souvent à l'initiative.

Nous devons les faire converger avec les luttes dans les entreprises privées, celles des chômeurs et chômeuses, etc.

Retraites : contre leurs mauvais coups, organisons-nous !

A la grande satisfaction du patronat, le gouvernement annonce une nouvelle contre-réforme des retraites. Allongement de la durée de cotisations, diminution des pensions, décote, ... comme en 1993, en 2003, en 2007, en 2010, on va nous dire qu'il faut « sauver les retraites » alors que leur objectif est de diminuer les droits des travailleurs et des travailleuses.

La fin des exonérations de cotisations sociales, le règlement de la dette patronale, l'arrêt de la fraude sociale du patronat, ainsi qu'une autre répartition de la richesse créée, plus favorable aux salarié-es, pourrait garantir nos retraites pour très, très longtemps !

Le gouvernement préfère prendre dans la poche des salarié-es et des retraité-es que de s'affronter réellement au « monde la finance » !

Sans tarder, préparons une lutte d'ampleur pour refuser de nouvelles remises en cause du droit à la retraite. L'Union syndicale Solidaires appelle à une riposte unitaire, à constituer des comités unitaires, dans les entreprises, les services et les localités. Expliquons, débattons, démontrons qu'il n'y a pas de « problème des retraites » et que des solutions existent pour garantir et améliorer la retraite par répartition : par exemple, augmenter les cotisations patronales au lieu de distribuer des dividendes aux actionnaires !

La protection sociale, variable d'ajustement des politiques d'austérité

Comme dans tous les pays d'Europe, la crise de la dette et la mise en place de politiques d'austérité sont le prétexte à l'**attaque de la protection sociale sous toutes ses formes** : santé, action sociale, retraites, politique familiale, système de sécurité sociale, assurance chômage...

Le 15 juin, à Paris, manifestation nationale pour la santé et la protection sociale !

L'Union syndicale Solidaires participera à la manifestation nationale unitaire pour la défense de la santé, de l'action sociale et de la protection sociale, le 15 juin, à Paris. **De nombreuses organisations syndicales et associations, soutenues par des organisations politiques, s'unissent pour réussir cette manifestation.**

70 milliards de fraude et évasion fiscale, chaque année en France.

Des mesures sont possibles pour la combattre :

- Embaucher des agents pour le contrôle fiscal.
- Exiger des banques la communication de l'identité de tous les ressortissants français détenteurs de comptes à l'étranger
- Obliger les banques opérant en France à fermer leurs filiales dans les paradis fiscaux.



Nous participons à la marche contre le chômage, du 15 juin au 6 juillet

Plus de 3 millions de chômeurs et chômeuses reconnu-es par le gouvernement, en réalité plus de 5 millions de privé-es d'emploi, 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, c'est insupportable. Cette situation est entretenue par le patronat car elle met l'ensemble de la population sous pression ; une partie est exclue de tous les droits élémentaires (un toit, la santé, la protection sociale, etc.), les autres sont soumis au chantage à la flexibilité, à la baisse des salaires et au licenciement. Les profits d'une minorité sont financés par le chômage et la précarité généralisés.

L'Union syndicale Solidaires sera, aux côtés des associations de chômeurs/ses, participera aux marches qui parcourront la France dans les prochaines semaines. Chômeurs/ses, salarié-es, retraité-es, jeunes en formation : nous agissons ensemble car nos intérêts sont communs.

N'oublions pas les enseignements du passé : repoussons la haine de l'autre !

Le droit au mariage pour toutes et tous marque une rupture avec le précédent gouvernement. Les forces réactionnaires ne s'y sont pas trompées, utilisant ce sujet pour mener bataille, y compris dans la rue. Mais cette avancée dans l'égalité des droits ne masque pas la réalité générale : **homophobie, racisme, sexisme demeurent de détestables pratiques courantes.** Elles sont encouragées par des décisions gouvernementales : la stigmatisation et les expulsions de Roms, le refus de régulariser les sans-papiers qui pourtant contribuent à la vie économique de notre pays depuis des années (par leurs impôts, par leur travail,...), l'absence de mesures contraignantes pour passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

L'affaire Cahuzac montre une continuité certaine dans le milieu politique : le mensonge y est de règle. Le Front National tente de surfer sur ce discrédit alors que sa propre propagande est basée sur le mensonge ! S'attaquer au fonds du problème suppose d'autres réponses que la marque des voitures de chaque ministre : la durée des mandats, l'obligation d'en rendre compte pour permettre un contrôle par celles et ceux qui l'ont confié, la possibilité de révocation sans attendre 5 ou 6 ans, des lieux de décisions au plus près de la population, le droit de vote pour tous les résident-es quelle que soit leur nationalité, ... autant de sujets soigneusement écartés par le pouvoir !

Pour Solidaires, le combat pour les libertés et l'égalité des droits est essentiel. Nous combattons résolument les totalitarismes. Le Front National, comme toute l'Extrême-Droite, n'a que faire des intérêts des travailleurs/ses ; il ne vise qu'à diviser les classes populaires, entre français et immigré-es, entre chômeurs/ses et salarié-es, entre fonctionnaires et privé, etc. **Ne laissons pas s'installer la haine !**

Le nationalisme est une impasse. L'Union syndicale Solidaires est engagée dans la construction d'un **Réseau syndical international de solidarité et de luttes.** C'est indispensable, face aux patrons qui, eux, sont organisés d'un pays à l'autre. En Europe notamment, nous devons faire converger nos luttes contre les politiques d'austérité.

Nous voulons un autre partage des richesses. Répondre aux besoins sociaux, revaloriser les allocations chômage, minima sociaux, les salaires et les retraites, diminuer le temps de travail et créer des emplois, ... Oui, c'est possible ! Il faut rompre avec les politiques menées depuis des décennies et assumer un affrontement direct avec le patronat, les actionnaires, les banquiers, avec tous les donneurs de leçons qui volent les richesses et font prospérer les paradis fiscaux.

Pour une inspection du travail au service de la défense des droits des salaires Non à l'extinction du corps des contrôleurs du travail !

Dans un contexte déjà marqué par des reculs sans précédent du droit du travail et alors que le gouvernement se fait un peu plus chaque jour le relais des desiderata du patronat, le ministre du travail, Michel Sapin, annonce l'extinction du corps des contrôleurs du travail sur 10 ans.... La disparition du corps supprimerait à terme la possibilité pour les agents de catégorie C de devenir agent de contrôle. Nous défendons une administration accessible au plus grand nombre, permettant une progression sociale et dans laquelle un véritable déroulement de carrière est possible.

Cette disparition annoncée a pour conséquence d'ouvrir une restructuration interne de nos services, une restructuration pilotée par les directeurs (DGT, Dagemo,...) toujours en place, dont les premières ébauches remettent déjà en cause l'organisation actuelle des services reposant sur des agents de contrôle généralistes dans des sections d'inspection généralistes, territoriales et de proximité.

La section d'inspection est généraliste : les agents font appliquer l'ensemble des dispositions du Code du travail dans les entreprises. La section d'inspection est territoriale : les agents ont en charge le contrôle et le suivi de l'ensemble des entreprises domiciliées sur un secteur géographique précis, quelle que soient leur taille et leur activité ; ainsi leur hiérarchie ne peut pas leur retirer un dossier « sensible » ou le contrôle d'une entreprise dont l'employeur se serait plaint. De même, la hiérarchie ne peut pas se substituer aux agents de contrôle. La section d'inspection assure une mission de service public de proximité : les agents de contrôle tiennent chaque semaine des permanences ouvertes à tous les salariés/es travaillant sur leur secteur de contrôle.

Cette organisation en section territoriale et généraliste garantit l'indépendance des agents de l'inspection du travail (*résultant de la convention n°81 de l'Organisation Internationale du Travail*) contre les pressions externes et les interventions indues, qu'elles émanent du patronat, des sociétés privées, ou du pouvoir politique. Cette organisation garantit à tous les usagers, aux salariés et aux représentants du personnel l'accès gratuit aux services de renseignements en droit du travail, renseignements donnés par des contrôleurs du travail, et garantit l'accès à des agents de contrôle de l'inspection du travail aux salariés et aux représentants du personnel. L'organisation de l'inspection du travail permet aux agents de contrôle

d'orienter leurs interventions à partir de la demande sociale qu'expriment les salariés et les représentants du personnel.

Cela sera-t-il encore possible demain ? Si on laisse faire ces projets de restructuration, la réponse est plus qu'incertaine. Les premiers éléments d'information qui circulent remettent en cause l'indépendance, ainsi que le caractère généraliste et le caractère territoriale de la section d'inspection, et s'inscrivent dans un ensemble de mesures de reprise en main de l'inspection du travail opérée par les gouvernements précédents : CAP SITERE outil de contrôle de l'activité individuelle des agents, Entretien professionnel, Prime de Fonction et de Résultat, etc... qui permettent au ministère d'encadrer franchement l'activité de contrôle des agents à des fins d'instrumentalisation et de politiques d'affichage.

Cet encadrement passe par la mise en œuvre de plans d'action décidés au niveau ministériel, aux quels doivent se soumettre les agents de contrôle pour la plus grande partie de leur temps de travail, puis par la remontée d'indicateurs chiffrés, le nombre d'interventions spécifiques au plan, fait par les contrôleurs. Ce qui se fait évidemment au détriment du temps consacré pour faire des contrôles sur les sujets problématiques. Cette politique permet de surcroît au ministère de dire qu'il agit sur tel ou tel sujet, et de faire ainsi une politique d'affichage sans considération pour la réelle situation de la délinquance patronale et de ses méfaits, ainsi que des nombreuses poursuites pénales qui pourrait être mise en œuvre. Un problème d'heures supplémentaires non payées ? Désolé ce n'est pas dans le plan d'action décidé par le ministère ! Voyez ça avec les prud'hommes ! Un problème de travail à temps partiel Madame ? Pas de chance, cette année, le ministère nous demande de simplement vérifier si votre employeur a bien effectué un bilan sur l'égalité femmes/hommes. Tout est faux mais peu importe, votre employeur nous a bien transmis un bilan

L'inspection du travail à besoin de moyens humains pour défendre l'intérêt de tous les salariés ! SUD lutte pour que l'inspection soit dotée d'effectifs (*actuellement il y a 18 500 000 de salariés, 1 800 000 entreprises et seulement 2 380 agents de contrôle*) et de moyens juridiques suffisants (*une réglementation du travail plus protectrice des salariés et des prérogatives de contrôle renforcées*) pour exercer pleinement ses missions.

En voulant affaiblir l'inspection du travail, le gouvernement fragilise encore un peu plus les droits des travailleurs et des travailleuses et de leurs représentants.

Forum Social Local

Samedi 25 mai s'est tenu à la Maison du Peuple de Colombelles, un Forum Social Local dans le cadre de la préparation de l'Alter-Sommet convoqué à Athènes les 7 et 8 juin 2013. L'appel à l'Alter-Sommet a été lancé par la "conférence sociale conjointe" à l'issue du Forum Social Européen de Malmö en novembre 2008, à l'initiative d'une vingtaine de syndicats européens, dans l'esprit des Forums Sociaux Européens, mais avec la volonté d'en dépasser les limites. L'objectif était de faire converger les mouvements sociaux et citoyens par delà les frontières européennes pour lutter ensemble afin d'imposer une rupture avec la construction libérale de l'UE, tout en refusant les replis nationalistes qui conduiraient les peuples d'Europe à s'opposer les uns aux autres plutôt que de s'unir contre les politiques d'austérité et la toute puissance de la finance. En France ATTAC, L'US Solidaires, la CGT et la FSU font partie des initiateurs, aujourd'hui une quarantaine d'organisations est partie prenante. L'objectif affiché : **construire une autre Europe, démocratique, sociale, écologiste et féministe.**



Deux ateliers se sont ensuite tenus séparément, l'un sur la dette et la démocratie économique (*paradis fiscaux, concurrence fiscale des Etats*) et l'autre sur les politiques d'austérité, la précarité et la remise en cause des systèmes de protection sociale. Un même problème abordé sous deux angles différents.

Sur la dette nous avons insisté sur le fait que c'était une question idéologique plutôt qu'un strict problème financier : bombardement médiatique, culpabilisation des individus, incapacité à se projeter dans l'avenir. La dette, présentée partout comme une charge insupportable (*point de vue qui a été largement contesté*) est surtout l'argument dominant pour imposer les politiques d'austérité, la baisse des dépenses publiques et de démantèlement des systèmes de protection sociale.

L'atelier sur l'austérité, avec la participation d'Alexis Bénos, a rassemblé davantage de monde. Il a été rappelé que les politiques d'austérité avaient comme effet de réduire l'activité et de générer la récession et le chômage, donc de réduire les rentrées fiscales face à des besoins croissants et d'accroître les déficits qu'elles sont sensées réduire. Il y a bien sûr beaucoup été question des problèmes de santé et du cas concret de la Grèce.



Alexis Bénos, médecin à Thessalonique (*par ailleurs membre du Conseil National de Syriza*) était présent et a dressé un tableau de situation en Grèce, tout particulièrement du délabrement du système de santé public et des actions de solidarité concrète du peuple grec. Un exposé passionnant, qui pourrait nous inquiéter dans la mesure où ce pourrait être l'avenir que nous préparent les politiques mises en oeuvre un peu partout en Europe, mais encourageant au regards des formes de solidarités et d'organisation autogestionnaire qui se développent aujourd'hui.

Fred Madelin, de la commission internationale de "Solidaires", nous a parlé du Forum Mondial de Tunis auquel il a participé, nous a rappelé la nécessité, le devoir même, d'internationalisme et s'est appuyé sur l'expérience de la lutte dans les centres d'appels délocalisés. Un exposé clair avec des témoignages de luttes menées et même parfois gagnées. Ce qui est plutôt réconfortant, mais un immense travail est à faire dans ce sens.

Les questions institutionnelles, celles liées à la construction d'une Europe démocratique et sociale n'ont sans doute pas été suffisamment approfondies, de même que la montée inquiétante en Europe d'extrêmes droites nationalistes, xénophobes et ultra-violentes. Mais environ quatre-vingt personnes ont assisté et débattu un après-midi entier des questions européennes et de la nécessaire solidarité entre les peuples d'Europe. Il est temps de faire converger les mouvements sociaux et citoyens, de lutter ensemble, d'organiser des actions et de faire des propositions communes. C'est ce que propose l'Alter-Sommet d'Athènes des 7 et 8 juin. Cet événement majeur constituera une première étape dans la construction d'un mouvement social européen.

CALENDRIER CONGRES NATIONAL DE SOLIDAIRES

➤ **Comité national d'octobre 2013**

Validation des thèmes de congrès

➤ **Comité national de janvier 2014**

Examen des textes proposés par les groupes de travail

Validation du règlement intérieur du congrès

➤ **14 mars 2014**

Date limite de réception des amendements

➤ **Du 17 au 21 mars 2014**

Réunion de la commission des résolutions

Envoi des propositions aux structures

➤ **Comité national d'avril 2014**

Examen des propositions de la commission des résolutions

➤ **30 avril 2014**

Date limite de maintien des amendements

➤ **12 au 16 mai**

Envoi des projets de résolution, des amendements maintenus et autres documents

➤ **2 au 6 juin 2014**

6^{ème} congrès de Solidaires à Dunkerque



**A noter dans vos agendas
Congrès local pour débattre du
congrès national : 7 mars 2014**

Formation Syndicale

2e semestre 2013

Solidaires basse-Normandie

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adressées par mail à formationsolidairesbn@orange.fr.

Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone.

Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 2e semestre 2013

Inscription à retourner à **Union Syndicale Solidaires Commission formation**
7 avenue de cambridge, CTIS - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAI
ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
Formation de base	25 au 27 septembre	Le syndicat, rôle et action Interventions et tâches des militants L'interprofessionnelle, son rôle, ses moyens, ses actions
Accord d'Entreprise	1 ^{er} au 2 octobre	Conditions de validité, effets dénonciation, aménagement du temps de travail
Internet (<i>suite</i>)	7 et 8 octobre	Approfondissement, formation réservée aux participants session 2012
Démystifier la dette pour construire notre action	17 au 18 octobre	Comment nos revendications peuvent être satisfaites en récupérant les sommes énormes qui échappent pour l'instant à l'Etat
Comité d'Entreprise	25 au 29 novembre	Election, fonctionnement, rôle des élus Moyens d'action en CE
CHSCT 2 ^e niveau	Décembre Dates à préciser	Réservé aux participants ayant déjà assisté à une formation 1 ^{er} niveau

Loi Fioraso :

un nouveau coup dur pour les universités, les personnels et les étudiant-e-s

Geneviève Fioraso est l'actuelle ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son parcours laisse on ne peut plus rêveur : dans la région grenobloise, cette dernière était en effet à la fois PDG de Minatec Entreprises (*spécialisée dans les nanotechnologies*), maire adjointe de Grenoble, membre ou co-présidente de trois Sociétés d'Economies Mixtes publiques-privées liées à « l'innovation technologique » et évidemment à Minatec Entreprises, ou encore membre d'association de loi 1901 dont la plupart sont liées à la facilitation et la coordination des rapports entre secteurs publics et secteurs privés. C'est donc une ancienne patronne et une lobbyiste convaincue du rapprochement public-privé qui dirige actuellement ce ministère. Son cabinet ministériel et composé très majoritairement de partisans et artisans de la loi LRU... Vous vous rappelez ?

La loi LRU, cette loi qui a rendue autonome financièrement les universités, passant par une diminution considérable de la dotation budgétaire d'Etat, et poussant ces dernières à rechercher d'autres sources de financements, notamment via les entreprises privées ou le mécénat. La loi LRU qui a également transféré la gestion financière et humaine de la « masse salariale » de l'Etat aux universités, avec une accentuation en parallèle des pouvoirs des conseils d'administration et surtout des Président-e-s d'universités, faisant de ces dernier-e-s de vrai-e-s chefs d'entreprises.

Cette fameuse loi qui fait qu'actuellement, plus d'un tiers des universités françaises sont en déficit budgétaires (*et plus de la moitié en difficultés financières*) et utilisent les salarié-e-s comme variable d'ajustement en supprimant des dizaines et des dizaines de postes (200 postes pour l'université de Caen entre 2013 et 2014 par exemple), provoquant suppressions d'heures de cours, surcharge de TD et dégradations des conditions de travail et d'études. Cette loi qui pousse les universités, les filières, les centres de recherches et les personnels à la compétition la plus totale, et incite à des suppressions ou fusions de filières considé-

rées comme insuffisamment rentables pour l'économie capitaliste...

Et bien non seulement le projet de loi Fioraso ne remet rien en cause de cette foutue loi LRU, mais il accélère et enfonce le clou de la marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le projet, qui doit passer à l'Assemblée Nationale en cette fin mars, Elle préconise notamment la mise en place de « communautés d'universités », dont l'objectif principal est de faire fusionner les universités les unes entre les autres, afin de créer de grands pôles régionaux de l'enseignement supérieur censés être compétitifs sur la scène internationale passant par des fusions de filières et de centres de recherche, pour une soi-disant question de « lisibilité ». Mais ce sont bien les étudiant-e-s les plus précaires et les personnels qui vont trinquer. Toute fusion génère des suppressions de postes. Et toute fusion supprime des filières, empêchant les étudiant-e-s n'ayant pas les moyens de se déplacer à des centaines de kilomètres de chez eux/elles de s'inscrire dans la filière de leur choix. Dans le même temps, les pouvoirs vont se concentrer dans les mains de l'instance dirigeante du regroupement/fusion d'universités, d'ailleurs composée à seulement 50% de membres élu-e-s, les autres étant nommé-e-s et de préférence lié-e-s à l'économie régionale.

Le projet de loi transfère également « l'accreditation des diplômes » directement par les universités et laisse ainsi encore plus de largesse à ces dernières pour concevoir directement leurs propres diplômes, renforçant la régionalisation et la mise en compétition des universités. En parallèle, les UFR (*Unité de Formation et de Recherche*) vont être supprimées et les universités vont pouvoir créer les composantes qu'elles souhaitent. Rappelons que la nouvelle Licence mise en place à partir de 2012 et finalisée en 2014 introduit les représentant-e-s du « milieu socio-économique régional » dans la conception des enseignements, dans les enseignements, et dans les jurys d'examens.

Mis bout à bout, tout se tient : **les universités créent des diplômes dont les objectifs sont de former une main-d'œuvre directement exploitable par le patronat local.**

De plus, le projet Fioraso prévoit de transformer la Licence en une simple continuité du lycée, reléguant la spécialisation au Master. Cette volonté est à mettre en lien avec la professionnalisation forcée des filières depuis 2007 au moins, où les connaissances fondamentales liées à une discipline sont petit à petit remplacées par des « compétences » communes à toutes les filières (langues, informatique, projet professionnel, etc.), dont l'objectif est bien de faire intégrer des logiques managériales et économiques aux futur-e-s salarié-e-s/chômeur-e-s, interchangeables et sans connaissances précises sur le marché du travail. L'idée ici est également de limiter l'accès à la recherche au plus grand nombre, abordable dorénavant uniquement en Master, où la sélection sociale est plus importante. Contrairement à ce que disent les gouvernements successifs, ce n'est pas la professionnalisation qui permettra d'enrayer l'échec en Licence, mais un plan massif de résorption de la précarité étudiante qui gonfle chaque année, poussant les ¾ des étudiant-e-s à se salarier dans le courant de l'année (et plus de la moitié pendant l'année universitaire).

Pour finir, ce projet de loi, dont la tonalité réside principalement dans le rapprochement des universités avec le monde de l'entreprise, va accentuer et accélérer la pénurie budgétaire

des universités, poussant ces dernières à supprimer toujours plus de postes et chercher des financements privés. Ce processus est celui le plus prisé dans le monde pour justifier à un moment une hausse importante des frais d'inscription, comme en Angleterre, au Chili, au Canada etc. Déjà en France, les frais d'inscriptions augmentent chaque année bien au-delà de l'inflation, et de manière croissante de la Licence au Doctorat, l'idée étant bien de limiter les longues études aux étudiant-e-s socialement acceptables et compétitifs... **Combien de temps allons-nous laisser faire ? En ce moment même, dans plusieurs universités françaises, des étudiant-e-s et des personnels tentent de se mobiliser contre ce projet de loi et plus largement contre la sujétion de l'enseignement supérieur et de la recherche au système capitaliste, via des assemblées générales et l'auto-organisation. Il est vrai qu'on ne peut compter sur des organisations syndicales comme l'Unef, organe étudiant du PS, pour mobiliser, cette dernière étant favorable à la loi LRU, la professionnalisation des filières, et bien sûr, le projet Fioraso. Si les vacances arrivent et limitent de fait les possibilités de mobiliser, la rentrée va être l'occasion de s'y atteler plus directement. Partout, mobilisons-nous et lions nos luttes, contre la marchandisation et la destruction des services publics, la casse du code du travail, des droits sociaux, et l'enrichissement exponentiel de quelques-un-e-s au dépend de la majorité.**

*Syndicat de Lutte-Caen,
membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s*

7 avenue de Cambridge
CITIS
14 200 Hérouville St Clair

Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel :
syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la publication :
Danielle Morvant

Mensuel
Prix public : 1 euro
Imprimé par nos soins

